



Arles Crau Camargue Montagnette



ANNEXES

Table des matières

1.	Les MOYENS MATERIELS	- 3 -
1.	ARLES	- 3 -
2.	SAINT-MARTIN-DE-CRAU.....	- 7 -
3.	SAINT-PIERRE-DE-MEZOARGUES ET TARASCON	- 8 -
2.	LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES	- 10 -
3.	LA COLLECTE SELECTIVE	- 12 -
1.	LES EMBALLAGES MENAGERS RECYCLABLES.....	- 13 -
2.	LE PAPIER.....	- 14 -
3.	LE VERRE.....	- 15 -
4.	LES COLLECTES SPECIFIQUES	- 16 -
1.	LA COLLECTE DES PAPIERS GRAPHIQUES.....	- 16 -
2.	LA COLLECTE DES TLC – TEXTILES, LINGE, CHAUSSURES	- 17 -
5.	LA GESTION DES VEGETAUX.....	- 18 -
6.	LES ENLEVEMENTS D'ENCOMBRANTS HORS D'USAGE et COLLECTES POUR REEMPLOI.....	- 19 -
7.	LES COLLECTES REALISEES AU SEIN DES DECHETERIES ET POINTS TRI DU TERRITOIRE ACCM	- 21 -
1.	LES SITES COMMUNAUTAIRES.....	- 22 -
2.	LES SITES D'ARLES	- 23 -
3.	SAINT-MARTIN-DE-CRAU.....	- 25 -
4.	LES SITES DE BOULBON ET TARASCON.....	- 29 -
8.	LES COLLECTES SUR LA COMMUNE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER	- 34 -
1.	LES DECHETS COLLECTES EN PORTE A PORTE.....	- 34 -
2.	LES DECHETS COLLECTES EN POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES.....	- 35 -
3.	LES DECHETS COLLECTES EN DECHETERIE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER.....	- 36 -

1. LES MOYENS MATERIELS

1. ARLES

ARLES	BENNES A ORDURES MENAGERES						
	Capacité	Benne à OM N°	Immatriculation	Secteur	Fréquence OMR	Fréquence CS Mercredi	Année mise en service
	22 m ³	8	DK 131 NS	Trinquetaille Lundi - Mercredi - Samedi	3		2014
				Barriol Lundi à Dimanche	7		
				Camargue mardi - vendredi	2		
	16 m ³	2	DF 497 NW	Griffeuille - Fourchon (grands ensembles) Lundi - Mercredi vendredi - Samedi	4		2006
				Mas Thibert Mardi - Jeudi	2		
	12 m ³	18	CJ 620 WM	Montplaisir Lundi - Jeudi	2	1	2012
				Trébon mardi - vendredi	2		
	12 m ³	6	CJ 740 FV	Pont de Crau Lundi - Jeudi	2	1	2012
				Trinquetaille nord mardi - vendredi	2		
	12 m ³	17	EJ 612 EN	Haut plateau de la Crau Lundi - Jeudi	2	1	2009
				Semestre - plan de bourg mardi - vendredi	2		
	21 m ³	02	EJ 486 EN	207 et 500 logements (Trébon) Lundi - Mercredi - Vendredi	3		2003
				Zone nord Mardi - Jeudi - Samedi	3		

ARLES	BENNES A ORDURES MENAGERES						
	Capacité	Benne à OM N°	Immatriculation	Secteur	Fréquence OMR	Fréquence CS Mercredi	Année mise en service
	24,27 m ³	01	CF 073 PR	Véhicule de remplacement			1998
	12 m ³	16	EJ 605 EN	Véhicule de remplacement			2006
	12 m ³	7	EJ 590 EN	Rue Sixte Quenin, Lycée Privat Rue Guintoli, Drailles de Gimeaux, Route de Palulongue, Draille Marseillaise, Les Montilles - Chemin des Moines Lundi	1	1	2004
				Chemin du Maire, Chemin du Carnage, Route de Port Saint Louis, Chemin de Séverin Quartier Gimeaux, Chemin entre les 2 gares Mardi	1		
				Rue Sixte Quenin, Lycée Privat Rue Guintoli, Drailles de Gimeaux, Ancienne Route de St Gilles jusqu'à Mas de Vert, Montmajour, Les Ségonnaux, Route d'Avignon et Tour de Moussa Jeudi	1		
				Chemin du Carnage jusqu'au Mas de la Ville, Chemin de l'usine d'engrais Trinquetaille, Draille Marseillaise, Quartier de Truchet, Chemin entre les 2 gares, Parc des Montilles - Chemin des Moines vendredi	1		
	16 m ³	15	EJ 600 EN	Moules Lundi - Jeudi	2	1	2005
				Petite Camargue mardi - vendredi	2		
9m ³	1	AC 962 LJ	Centre-ville Lundi à Dimanche	7		2009	
12 m ³	9	ER 734 LT	Raphèle Lundi - Jeudi	2	1	2017	
			Trinquetaille mardi - vendredi	2			
16 m ³	11	ER 597 NS	Salin de Giraud Lundi - Jeudi	2	1	2017	
			Grande Camargue mardi - vendredi	2			

ARLES	Capacité	Benne à OM N°	Immatriculation	Secteur	Fréquence OMR	Fréquence CS	Année mise en service
	7 m ³	4	DX 442 HD	Bigot-Alyscamps Lundi Jeudi	2	1	2015
				Griffeuille pavillons Lundi - Jeudi	2		
	7 m ³	5	CY 533 AE	centre-ville / Roquette Lundi à dimanche	7	1	2013
	7 m ³	3	EJ 642 EN	centre-ville Lundi à dimanche	7		2004
	5 m ³	31	CT 558 WJ	Roquette Lundi à samedi	6	1	2013
	5 m ³	29	BX 990 LV	centre-ville Lundi à samedi	6	1	2011
	5 m ³	27	AY 758 WP	centre-ville Lundi à vendredi	5	5	2010
	4 m ³ 5 m ³	30	EJ 652 EN FJ 139 LJ	extérieur Lundi à vendredi	5	1	2007 2004
	5 m ³	28	EJ 635 EN/ EN 636 NN	centre-ville Lundi à samedi	6		2017

ARLES	MINI BENNES A VERRE - PAPIER - CARTON						
	Capacité	Benne à OM N°	Immatriculation	Secteur	Fréquence VERRE	Fréquence PAPIERS & CARTONS PROS	Année mise en service
	4 m ³	NISSAN CABSTAR 66	EJ 553 EN	administrations papier/carton			5 matins
points de regroupement verre				5 am			

ARLES	BENNES A VEGETAUX						
	Capacité	Benne à OM N°	Immatriculation	Secteur	Fréquence Végétaux		Année mise en service
12 m ³ 5 m ³	1	EJ 691 EN EJ 545 EN	tous secteurs	Sur demande auprès d'info-collecte : Tél : 04 84 75 94 00			1995 2006

ARLES	BENNES A DECHETERIES						
	Capacité	Benne à OM N°	Immatriculation	Secteur	Fréquence		Année mise en service
	P 1	P 1	EJ 700 EN	déchèterie Trinquetaille	6		1997
P 2	P 2	EJ 705 EN	déchèteries extérieures	5		2001	

ARLES	TRACTOPELLE	
	Tractopelle 4 roues motrices avec godet drop AV + godet 40	2001

ARLES	VEHICULES LEGERS DEDIES AUX DMA & DECHETERIES			
	Désignation	Immatriculation	attribution	Année mise en service
	KANGOO OM 3	EJ 711 EN	Responsable DMA	2008
	CLIO	AY 157 WR	Chefs d'équipes DMA	2007
	KANGOO OM 2	EJ 725 EN		2006
	KANGOO OM 1	EJ 748 EN		2005
	KANGOO GD2	EJ 737 EN	Responsable déchèteries	2006
	VEHICULES LEGERS DEDIES A LA PRE-COLLECTE ET A LA PREVENTION			
	KANGOO	EW165 EJ	Responsable maintenance et pré-collecte	2017
	MASTER (CT)	EJ 718 EN	Livraison équipements de pré-collecte	2008
KANGOO TID 1	EJ 743 EN	Ambassadeurs du tri	2006	
KANGOO	FE 293 DQ	Ambassadeurs du tri	2019	

2. SAINT-MARTIN-DE-CRAU

SAINT MARTIN DE CRAU	BENNES A ORDURES MENAGERES						
	Capacité	Benne à OM N°	Immatriculation	Secteur	Fréquence OMR	Fréquence CS	Année mise en service
	22 m ³ GNV	1	FC 365 ZW	Secteur Sud Est Lundi et jeudi	2		
				Secteur Sud Ouest Mardi et vendredi	2		
				Secteur Sud (Mas en campagne) Mercredi	1		2019
	22 m ³ GNV	2	FC 412 GH	Secteur Nord Est Lundi et jeudi	2		
				Secteur Nord Ouest Mardi et vendredi	2		
				Secteur Nord (Mas en campagne) Mercredi	1		2019
23,63 m ³	3	EJ 499 EN	tous secteurs : Lundi et jeudi	2		2007	
22 m ³	4	EF 609 XH	Secteur Nord Lundi			1	
			Secteur Sud Mardi			1	
			Secteur Ouest Mercredi			1	
			Secteur Est Jeudi			1	
			Zones industrielles, Dynamite, bacs de regroupement Vendredi			1	2016

SAINT- MARTIN DE-CRAU	VEHICULE LEGER DEDIE AUX DMA			
	Désignation	Immatriculation	attribution	Année acquisition
	KANGOO OM	EQ 379 VR	Chef d'équipes OM	2017

3. SAINT-PIERRE-DE-MEZOARGUES ET TARASCON

SAINT-PIERRE-DE-MEZOARGUES & TARASCON	BENNES A ORDURES MENAGERES						
	Capacité	Benne à OM N°	Immatriculation	Secteur	Fréquence OMR	Fréquence CS le mercredi	Année mise en service
	12 m ³	5	BJ 139 AE	Zone urbaine, hors centre ancien : Itinéraire rouge Lundi, mardi, jeudi, vendredi,	4	1	2010
	8 m ³		DT 473 NE				2015
	8 m ³	6	DT 466 NE	Zone urbaine hors centre ancien Itinéraire bleu Lundi, mardi, jeudi, vendredi	4	1	2015
	12 m ³	7	EB 374 GG	Hors agglomération - Campagne sud Mardi Vendredi	2	1	2016
				Zone du Roubian	5		
				Saint-Pierre-de-Mézoargues Jeudi	1		
				Hors agglomération - Campagne nord Lundi Jeudi	2		
Le samedi uniquement les points de regroupement				1			
5 m ³	4 MINI BENNE DOUBLE COMPACTAGE	DR 483 JR	Centre-ville Itinéraire orange Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi	5	1	2015	
5m ³	4 B Nissan Cabstar (location)	ED 371 RB	Centre-ville + boulevards Itinéraire vert Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi	5	1	2004	

SAINT-PIERRE DE-MEZOARGUES & TARASCON	PICK UP POUR COLLECTE AUTOUR DES PAV ET BACS ROULANTS HORS AGGLOMERATION					
	Capacité	N°	Immatriculation	Secteur	Fréquence	Année acquisition
	1 m ³	1	EJ 514 EN	autour des PAV et bacs roulants hors agglomération	5	2004

SAINT-PIERRE-DE- MEZOARGUES & TARASCON	VEHICULES LEGERS DEDIES AUX DMA			
	Désignation	Immatriculation	attribution	Année acquisition
	RENAULT TWINGO	AR 375 DH	Chef d'équipes OM	2010
KANGOO OM	EQ 464 VR	Responsable DMA et déchèteries	2017	

2. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

La collecte des ordures ménagères résiduelles correspond à la fraction résiduelle des ordures ménagères qui subsiste après retrait des fractions recyclables (verre, papier, emballages, textiles) ou destinées à la déchèterie et au compostage. Cette collecte a lieu à des fréquences différentes selon le territoire, en fonction des besoins spécifiques de chaque commune.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES						
COMMUNE	MODE DE COLLECTE	SECTEURS ET FREQUENCE DE COLLECTE			COLLECTEUR	CENTRE DE TRAITEMENT
SAINT-MARTIN DE-CRAU	Collecte en porte à porte des sacs, bacs roulants individuels ou points de regroupement, par secteurs à partir de 5 h	<u>Secteurs Sud-Est & Nord-Est</u> : Lundi et jeudi	<u>Secteurs Sud-Ouest & Nord-Ouest</u> : Mardi et vendredi	<u>Hors agglomération</u> : Mercredi (Mas en campagne)	ACCM Environnement	Centre de stockage de : 30127 BELLEGARDE
SAINT-PIERRE DE MEZOARGUES	Collecte en porte à porte des sacs, bacs roulants individuels ou points de regroupement à partir de 6h	le jeudi			ACCM Environnement	Ecoval 30 30300 BEAUCAIRE
TARASCON	Collecte en porte à porte des sacs, bacs roulants individuels ou points de regroupement, par secteurs à partir de 6h	<u>Centre ancien</u> : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi	<u>Zone urbaine, hors centre ancien</u> : lundi, mardi, jeudi, vendredi à partir de 6h Le samedi : uniquement les points de regroupement	<u>Hors agglomération Campagne Sud</u> : Mardi et vendredi	<u>Hors agglomération Campagne Nord</u> : Lundi et jeudi	ACCM environnement Ecoval 30 30300 BEAUCAIRE

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES							
COMMUNE	MODE DE COLLECTE	SECTEURS ET FREQUENCE DE COLLECTE				COLLECTEUR	CENTRE DE TRAITEMENT
ARLES	Collecte en porte à porte des sacs, bacs roulants individuels ou points de regroupement, par secteurs à partir de 5h	<u>Centre-ville / Roquette</u> 7 jours sur 7	<u>Bigot - Alyscamps</u> Lundi et jeudi	<u>Villas Griffeuille - Mouleyres</u> Mardi et vendredi	<u>Haut plateau de la Crau</u> Lundi et jeudi	ACCM Environnement	Centres de stockage de : 30127 BELLEGARDE ou 13150 LES PENNES MIRABEAU
		<u>Raphèle</u> Lundi et jeudi	<u>Trinquetaille</u> Mardi et vendredi	<u>Trinquetaille</u> Lundi, mercredi, samedi <u>Barriol</u> Lundi à dimanche	<u>Camarque</u> (Albaron, Le Pati, Saliers ...) Mardi et vendredi		
		<u>Centre hospitalier, Maeva, grands ensembles 207 et 500 logements</u> Lundi, mercredi et vendredi	<u>Zone nord y compris centre hospitalier & Maeva</u> Mardi, jeudi, samedi	<u>Hors agglomération Mas en campagne</u> Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi	<u>Pont de Crau</u> Lundi et jeudi		
		<u>Semestre - Plan du Bourg</u> Mardi et vendredi	<u>Moulès</u> Lundi et jeudi	<u>Petite Camarque</u> (Gimoux, Bouchaud...) Mardi et vendredi	<u>Grande Camarque</u> (Le Sambuc, Villeneuve, Gageron, les bords du Vaccarès) Mardi et vendredi		
		<u>Monplaisir</u> Lundi et jeudi	<u>Trébon</u> Mardi et vendredi	<u>Salin de Giraud</u> Lundi et jeudi	<u>Grands ensembles Griffeuille & Zone de Fourchon</u> Lundi, mercredi, vendredi, samedi		
		<u>Trinquetaille nord</u> Mardi et vendredi	<u>Griffeuille - Mas Thibert</u> Mardi et vendredi				

Les 2 autres communes : Boulbon et Les Saintes-Maries-de-la-Mer (3 999 habitants) sont collectées par les sociétés NICOLLIN Camargue ou NICOLLIN SAS, dans le cadre de contrats de prestations de service ou délégation de service public

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES					
COMMUNE	MODE DE COLLECTE	SECTEURS ET FREQUENCE DE COLLECTE		COLLECTEUR	CENTRE DE TRAITEMENT
BOULBON	Collecte en porte à porte des sacs, bacs roulants individuels ou points de regroupement à partir de 5 h	lundi et vendredi		STE NICOLLIN	Ecoval 30 30300 BEAUCAIRE
SAINTE-MARIES DE-LA-MER	Collecte en bacs roulants individuels ou points de regroupement, par secteurs à partir de 5h	<u>Centre-ville et périphérie</u> : 7 jours sur 7	<u>Hors agglomération</u> <u>Mas en campagne</u> hors période estivale : 3 fois / semaine mi-saison : 4 fois par semaine période estivale : 7 jours sur 7	SAS NICOLLIN Camargue	Centre de stockage de : 30127 BELLEGARDE

3. LA COLLECTE SELECTIVE

Les modes de collecte des déchets recyclables varient selon les communes. Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des collectes réalisées sur le territoire.

Sur une partie du territoire (les communes de Boulbon, Saint-Pierre-de-Mézoargues et Tarascon), les consignes de tri pour les emballages sont étendues. D'autre part, et comme pour toutes les communes adhérentes à SRE à savoir Tarascon, Boulbon et Saint-Pierre de Mézoargues, la collecte des emballages et des JRM est séparée.

Pour l'ensemble des communes du territoire, la localisation des points d'apport volontaire est consultable sur la cartographie interactive de la communauté de Communes Arles Crau Camargue Montagnette : <http://webcarto.agglo-accm.fr/index.html>, figurent les points d'apport volontaire.

1. LES EMBALLAGES MENAGERS RECYCLABLES

	COMMUNE	MODE DE COLLECTE	JOUR DE COLLECTE	COLLECTEUR	CENTRE DE TRI
EMBALLAGES RECYCLABLES	ARLES	Sacs jaunes	En centre ancien : du lundi au vendredi Hors centre : le mercredi sauf jours fériés	ACCM Environnement	Delta Recyclage Groupe Paprec 34130 LANSARGUES ou Valrena 30900 NIMES
		bacs de regroupement de 770 l			
	BOULBON	sacs et bacs	Le mercredi à partir de 6h	Sté Nicollin	Ecoval 30 30300 BEAUCAIRE
	SAINT-MARTIN DE-CRAU	sacs jaunes	Secteur Nord : lundi Secteur Sud : mardi Secteur Ouest : mercredi Secteur Est : jeudi à partir de 5h	ACCM Environnement	Delta Recyclage Groupe Paprec 34130 LANSARGUES ou Valrena 30900 NIMES
		207 bacs de regroupement de 770 l	Zones industrielles, Dynamite, bacs de regroupement : Vendredi à partir de 5h		
	SAINT-PIERRE DE- MEZOARGUES	sacs jaunes et bacs de regroupement	Le mercredi à partir de 6h	ACCM Environnement	Ecoval 30 30300 BEAUCAIRE
	SAINTES-MARIES DE-LA-MER	24 PAV	En fonction du remplissage	SAS Nicollin Camargue	Delta Recyclage Groupe Paprec 34130 LANSARGUES ou Valrena 30900 NIMES
TARASCON	sacs jaunes et bacs de regroupement	Le mercredi à partir de 6h	ACCM Environnement	Ecoval 30 30300 BEAUCAIRE	

Sur Arles et Saint-Martin de Crau, la collecte sélective est réalisée en mélange Emballages et Journaux-Revues- Magazines. Les Saintes Maries de la Mer est la seule commune à avoir une collecte sélective en PAV. La collecte est séparée emballages (plastiques) et JRM.

2. LE PAPIER

	COMMUNE	MODE DE COLLECTE	JOUR DE COLLECTE	COLLECTEUR	CENTRE DE TRI
PAPIER	ARLES	en mélange avec collecte sélective	En centre ancien : du lundi au vendredi Hors centre : le mercredi sauf jours fériés	ACCM Environnement	Delta Recyclage Groupe Paprec 34130 LANSARGUES ou Valrena 30900 NIMES
	BOULBON	4 PAV	Tous les 15 jours	VIAL	Ecoval 30 30300 BEUCAIRE
		4 bacs papier	le jeudi	ACCM Environnement	
	SAINTE MARTIN DE-CRAU	en mélange avec collecte sélective	Du lundi au jeudi par secteurs	ACCM Environnement	Delta Recyclage Groupe Paprec 34130 LANSARGUES ou Valrena 30900 NIMES
	SAINTE-PIERRE DE-MEZOARGUES	1 PAV	Tous les 15 jours	VIAL	Ecoval 30 30300 BEUCAIRE
		2 bacs papier	le jeudi	ACCM Environnement	
	SAINTE MARIES DE-LA-MER	25 PAV	En fonction du remplissage	SAS Nicollin Camargue	Delta Recyclage Groupe Paprec 34130 LANSARGUES ou Valrena 30900 NIMES
	TARASCON	27 PAV	Tous les 15 jours	VIAL	Ecoval 30 30300 BEUCAIRE
		91 bacs papier	le jeudi	ACCM Environnement	

3. LE VERRE

	COMMUNE	MODE DE COLLECTE	JOUR DE COLLECTE	COLLECTEUR	CENTRE DE TRI
VERRE	ARLES	Débites de boissons et particuliers du centre-ville	2h/jour 6J/7	Taco & co	Verrerie O-I MANUFACTURING 30310 VERGEZE
		240 bacs de 240 l 26 points de collecte	5j/7 l'après-midi	ACCM Environnement	
		126 PAV	Tous les 15 jours	VIAL	
	BOULBON	4 PAV		VIAL	
	SAINT-MARTIN DE-CRAU	46 PAV		VIAL	
	SAINT-PIERRE DE- MEZOARGUES	1 PAV		VIAL	
	SAINTE- MARIES DE-LA-MER	36 PAV		SAS Nicollin Camargue	
TARASCON	38 PAV	Vial			

4. LES COLLECTES SPECIFIQUES

1. LA COLLECTE DES PAPIERS GRAPHIQUES

	COMMUNE	ETAPE 1 : LA COLLECTE	ETAPE 2 : LE CENTRE DE TRI		ETAPE 3 : REPRENEUR EN VUE DE RECYCLAGE			EXUTOIRE
		COLLECTEUR	CENTRES DE TRI	ACTION :	REPRENEUR	MATIERE	ACTION	
PAPIER	ARLES & SAINT-MARTIN DE-CRAU	ACCM	Delta Recyclage Groupe Paprec 34130 LANSARGUES ou Valrena 30900 NIMES	Séparation des journaux, brochures ou magazines des papiers peu ou pas imprimés et mise en balles	Delta Recyclage Groupe Paprec	Papier	Nettoyés de leurs impuretés (agrafes, spirales, plastiques, métaux...) et désencrés, les vieux papiers sont transformés en pâte à papier qui sera blanchie	RECYCLAGE

2. LA COLLECTE DES TLC – TEXTILES, LINGE, CHAUSSURES

		ETAPE 1 : LA COLLECTE	ETAPE 2 : LE CENTRE DE TRI		ETAPE 3 : REPRENEUR EN VUE DE RECYCLAGE			
COMMUNE		COLLECTEURS	CENTRES DE TRI	ACTION :	REPRENEUR	MATIERE	ACTION	EXUTOIRE
TEXTILE	ARLES	TEEF	TEEF à Arles (13)	Réemploi, en tant que vêtements d'occasion		Textile	Recyclage en chiffons d'essuyage industriel, feutrine ou réutilisation en filature	REUTILISATION OU RECYCLAGE
	TARASCON		TEEF à Tarascon (13)					
	SAINT-MARTIN DE-CRAU	LE RELAIS						

5. LA GESTION DES VEGETAUX

	COMMUNE	MODE DE COLLECTE	JOUR DE COLLECTE	COLLECTEUR	TARIF	OBSERVATIONS
LES ENLEVEMENTS DE VEGETAUX	ARLES	<u>Collecte en porte à porte</u> : sur rendez-vous auprès d'info collecte : 04 84 76 94 00 Courriel : infocollecte@agglo-accm.fr Conditions : sous réserve de présentation des déchets dans un contenant ouvert (qui sera laissé sur zone après la collecte)	Du lundi au vendredi en fonction des demandes	ACCM Environnement	10 € le 1er m ³ 20 € par m ³ supplémentaire	<u>Déchets admis</u> : Branches (diamètre < 10 cm et maximum 1m50 de long) attachées en fagots ne dépassant pas 15 kg Feuilles et déchets de tonte présentés dans un contenant Limité à 5 m³
	BOULBON		le 1er mardi du mois	ACCM Environnement	gratuit	
	TARASCON		Le jeudi	ACCM Environnement	gratuit	
	SAINTE-MARIES DE-LA-MER	<u>Collecte en porte à porte</u> sur rendez-vous auprès du : 07 50 14 79 20	Le matin, du lundi au vendredi	SAS Nicollin Camargue	20 € le camion	

6. LES ENLEVEMENTS D'ENCOMBRANTS HORS D'USAGE ET COLLECTES POUR REEMPLOI

	COMMUNE	MODE DE COLLECTE	JOUR DE COLLECTE	COLLECTEUR	TARIF	OBSERVATIONS
LES ENLEVEMENTS D'ENCOMBRANTS HORS D'USAGE	ARLES	<u>Collecte en porte à porte</u> sur rendez-vous auprès d'info collecte : 04 84 76 94 00 Courriel : infocollecte@agglo-accm.fr	Le matin, du lundi au vendredi	ACCM Environnement	gratuit	Réservé aux personnes à mobilité réduite et aux particuliers ne possédant pas de moyen personnel afin de transporter leurs encombrants jusqu'à la déchèterie Limité à 5 objets et un volume total de 2 m³
	BOULBON		le 1er mardi du mois	ACCM Environnement	gratuit	
	TARASCON		Le mercredi	ACCM Environnement	gratuit	
	SAINTE-MARIES DE-LA-MER	<u>Collecte en porte à porte</u> sur rendez-vous auprès du : 07 50 14 79 20	Le matin, du lundi au vendredi	SAS Nicollin Camargue	20 € le camion	-

	COMMUNE	MODE DE COLLECTE	JOURS DE COLLECTE	COLLECTEUR	TARIF	OBSERVATIONS
LES COLLECTES POUR REEMPLOI	ARLES	<u>Collecte en porte à porte</u> sur rendez-vous auprès d'info collecte : 04 84 76 94 00 Courriel : infocollecte@agglo-accm.fr	Le mardi	RE-SOURCES	gratuit	<u>Objets en état d'usage :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Electroménagers : Réfrigérateur, congélateur, cuisinière, four, lave-linge, sèche-linge, hotte aspirante, table de cuisson, télévision, magnétoscope, lecteur DVD, chaîne Hi-fi, aspirateur, chaudière, poêle, radiateur... • Petit électroménagers : four micro-onde, cafetière, robot, crêpière, appareils de cuisine... • Informatiques : clavier, accessoires de bureautique, écrans, tours... • Meuble : table, chaise, fauteuil, canapé, buffet, lit... Les meubles doivent être vidés. • Linge : linge de maison (draps, couvertures, coussins...), vêtements, etc. conditionné en sac. • Autres : Vélos, vélomoteurs, trottinettes, roller, vaisselles, ustensiles de cuisines, instruments de musique, livres, luminaires, matelas propres... La vaisselle doit être conditionnée dans des cartons.
	TARASCON		Le jeudi	RE-SOURCES	gratuit	

7. LES COLLECTES REALISEES AU SEIN DES DECHETERIES ET POINTS TRI DU TERRITOIRE ACCM

Déchèterie ou point tri	Adresse	Coordonnées GPS	Horaires d'ouverture
Déchèterie de TRINQUETAILE	5000 Route ancienne de Saint Gilles 13200 ARLES	X : 43.6825 Y : 4.5963	du lundi au samedi : 8h-12h / 13h45-17h30 Fermé dimanche et jours fériés
Déchèterie de SALIN-DE-GIRAUD	1000 Route d'Arles - Route de la Mer 13129 SALIN DE GIRAUD	X : 43.4109 Y : 4.7421	lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h-12h30 / 14h-17h30 Fermé mercredi, dimanche et jours fériés
Déchèterie de RAPHELE	42 Route de la Crau - Place de la Bascule 13280 RAPHELE	X : 43.6441 Y : 4.7208	du lundi au samedi : 8h-12h / 13h45-17h30 Fermé dimanche et jours fériés
Déchèterie de BOULBON	Quartier du fer à cheval - Chemin de la pointue 13150 BOULBON	X : 43.8787 Y : 4.68701	lundi, mercredi, vendredi, samedi Du 1er avril au 30 septembre : de 7h30 - 12h / 13h45 - 18h Fermé dimanche et jours fériés
Déchèterie de SAINT-MARTIN DE-CRAU	Route de Baussenq 133310 SAINT-MARTIN-DE-CRAU	X : 43.6243 Y : 4.8266	Du 1er avril au 30 septembre : du lundi au samedi : 8h30 -12h / 13h30 -19h00 Du 1er octobre au 31 mars : de 8h30 -12h / 13h30 - 18h30 Fermé dimanche et jours fériés
Déchèterie des SAINTES-MARIES DE-LA-MER	Zone des Arnelles 13460 SAINTES-MARIES-DE-LA-MER	X : 43.4584 Y : 4.4260	du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-17h le samedi : 8h30-11h Fermé dimanche et jours fériés
Déchèterie de TARASCON	Quartier des Radoubs 13150 TARASCON	X : 43.7901 Y : 4.6588	Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 8h00-12h / 13h30-17h00 Mercredi : 8h00/12h00 Fermé mercredi après-midi, dimanche et jours fériés
Point Tri du SAMBUC	Chemin du Sambuc- Rue de Fielouse 13200 ARLES	X : 43.5236 Y : 4.7004	<u>Clé à récupérer auprès de :</u> >>> la mairie annexe du Sambuc : Du lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30 - 16h30 Le vendredi, fermeture à 16h >>> le café du Sambuc : le samedi
Point Tri de MAS-THIBERT	Chemin du Cimetière	X : 43.5578 Y : 4.7206	lundi, mercredi, samedi : 8h-12h / 13h45-17h30 Fermé mardi, jeudi, vendredi, dimanche et jours fériés

1. LES SITES COMMUNAUTAIRES

a) LES COLLECTES AU SEIN DES DECHETERIES ET POINTS TRI

Flux	Déchets acceptés au sein des déchèteries et points tri du territoire								
	Déchèterie de Trinquetaille	Déchèterie de Salin de Giraud	Déchèterie de Raphèle	Point Tri de Mas-Thibert	Point Tri du Sambuc	Déchèterie de Boulbon	Déchèterie de Saint-Martin de-Crau	Déchèterie des Saintes-Maries de-la-Mer	Déchèterie de Tarascon
	04 90 93 22 96	04 42 05 49 53	04 90 98 01 97	06 76 86 53 18	04 90 49 47 13	04 90 99 88 52	06 25 07 28 26	07 50 14 79 20	04 90 93 18 73
Batteries	X	X	X	-	-	X	X	X	X
Bois	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Capsules de café	-	-	-	-	-	X	X	-	X
Cartons	X	-	X	-	-	X	X	X	X
Cartouches encre	X	X	X	-	-	X	X	X	X
DDS	X	X	X	-	-	X	X	X	X
Déchets verts	X	X	X	X	X	X	X	X	X
DEEE	X	-	X	-	-	X	X	X	X
Encombrants Tout venant	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ferrailles Métaux	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Huile moteur	X	X	X	-	-	X	X	X	X
Huiles alimentaires	-	-	-	-	-	X	X	X	X
Inertes Gravats	X	X	X	X	X	X	X	X	X
JRM	X	X	X	-	-	X	X	X	X
Lampes néons	X	X	X	-	-	X	X	X	X
Mobilier DEA	X	X	X	-	-	X	X	X	X
Piles	X	X	X	-	-	X	X	X	X
Plâtre	X	X	X	-	-	X	X	X	X
Pneus	-	-	-	-	-	-	X	X	-
Textile	X	X	X	-	-	X	X	X	X
Verre	X	X	X	-	X	X	X	X	X
Réemploi	X	-	X	-	-	-	X	-	-

2. LES SITES D'ARLES

a) LES DECHETS NON DANGEREUX

		COMMUNE	FLUX	CENTRES DE TRAITEMENT	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS NON DANGEREUX	ARLES		ENCOMBRANTS	SUEZ 30127 BELLEGARDE ou 13170 LES PENNES MIRABEAU	Enfouissement	enfouissement 100%
			BOIS	VALECO Bois	Le bois est broyé et sert à la fabrication de panneaux de particules, de meubles	Recyclage 100 %
			METAUX / FERRAILLE	GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT 13200 ARLES	Les métaux sont broyés, puis conditionnés pour l'usage industriel des fonderies et aciéries. Celles-ci vont ensuite fondre et mouler de nouveaux outils qui serviront à la production industrielle classique et ainsi éviter de nouvelles extractions de minerais coûteuses et très polluantes.	Recyclage métaux 100 %
			VERRE	OI MANUFACTURING 30310 VERGEZE	Le verre est trié, broyé et transformé en calcin calibré à la demande des verriers pour refaire des emballages en verre (bouteilles, bocaux...)	Recyclage
			PLATRE	Centre de recyclage RECYGYPSE 34770 LESPIGNAN	Le plâtre est broyé puis utilisé pour la fabrication de plaques, carreau et enduits à base de plâtre. Il peut être également utilisé pour fabriquer du ciment	Valorisation matière
			VEGETAUX	PROVENCE VALORISATION 13800 ISTRES	Les végétaux sont broyés et servent à la fabrication de compost pour amendement de cultures agricoles	Valorisation agronomique
			PAPIER / CARTON	ITP 13310 SAINT- MARTIN-DE-CRAU	Les cartons sont triés, puis mis en balles. Ces dernières sont revendues dans l'économie circulaire, comme matière première secondaire	Recyclage
			TEXTILE LINGE CHAUSSURES	TEEF	Les articles en bon état sont distribués à des associations caritatives, ou revendus. Les autres articles peuvent être valorisés sous différentes formes (transformation en chiffon d'essuyage, effilochés et transformés en feutrine pour servir d'isolation sonore ou thermique, ...) ou éliminés s'ils ne sont pas récupérables.	Recyclage Réemploi
			INERTES / GRAVATS	ITP 13310 SAINT- MARTIN-DE-CRAU	Les gravats sont concassés et recyclés en remblai pour voirie routière ou BTP	Recyclage
			MOBILIER VALORISABLE	Centres de préparation Eco-mobilier	<u>Bois</u> Le bois peut servir à fabriquer des panneaux de particules et ainsi redevenir un meuble <u>Mousse</u> La mousse d'un matelas peut être récupérée pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo <u>Rembourrés</u> Les canapés peuvent être broyés pour servir de combustible dans les cimenteries <u>Plastiques</u> Le plastique d'une chaise peut servir à fabriquer des tuyaux	Recyclage

b) LES DECHETS DANGEREUX

	COMMUNE	FLUX	CENTRES DE TRI	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS DANGEREUX	ARLES	DEEE	ECOLOGIC	Les déchets d'équipements électriques et électronique sont démantelés et dépollués. Les matériaux extraits (fer, cuivre, inox, aluminium, métaux précieux, plastique...) sont ensuite envoyés dans des filières spécifiques pour être valorisées en matière première secondaire.	Valorisation Recyclage
		DECHETS SPECIFIQUES	SPUR & SOLAMAT MEREX 13340 ROGNAC	Les produits particulièrement polluants tels que les peintures, les acides, les solvants, les produits phytosanitaires font l'objet d'une valorisation énergétique (combustible pour cimenterie). Les métaux sont recyclés.	Valorisation énergétique Recyclage
		HUILES MINERALES	SPUR ENVIRONNEMENT puis SEVIA 13340 ROGNAC	Les huiles usagées sont des huiles minérales ou synthétiques, devenues inaptes après usage à l'emploi auxquelles elles étaient destinées. On distingue : - les huiles industrielles noires : huiles de procédé, huiles de trempe, huiles de laminage... - les huiles industrielles claires : huiles de transformateurs, huiles hydrauliques, huiles de turbines... - les huiles de vidange moteur. En raison de leur caractère extrêmement polluant vis à vis du sol et de l'eau, les huiles usagées sont classées dans la catégorie des Déchets dangereux. Il existe deux filières de traitements principales : La valorisation énergétique par incinération en cimenterie, et la régénération par « reraffinerie ».	Valorisation énergétique Régénération
		LAMPES / NEONS	RECYLUM	Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole "poubelle barrée", signifiant qu'elles ne doivent être jetées ni avec les déchets ménagers, ni dans le conteneur à verre. Tubes fluorescents (néons), lampes fluo-compactes, lampes à Led, lampes dites "techniques" (lampes sodium haute pression, lampes à iodure métallique,...), elles sont toutes recyclables ! <u>87% de Verre : recyclé</u> Le verre est la matière recyclable la plus importante. Il constitue l'essentiel du poids des lampes. Sous une forme broyée appelée calcin, il est utilisé dans la fabrication de produits neufs (tubes fluorescents, abrasifs, isolants...) <u>5% de métaux : recyclés</u> Fer, aluminium, cuivre composent notamment les contacts et culots des lampes. On les réutilise pour produire d'autres objets. Par exemple, des cadres de vélos, des pièces automobiles ou même des boules de pétanque! <u>2% de Plastique : incinéré</u> Le plastique contenu dans les lampes n'est pas recyclé à ce jour. Il est incinéré pour être transformé en énergie. C'est ce qu'on appelle la valorisation énergétique. <u>2% de Poudres fluorescentes mercurisées : neutralisées</u> L'intérieur des tubes fluorescents et des lampes basse consommation contient des terres rares et du mercure, présent en infime quantité (0,005%). Ce dernier est capté et neutralisé dans un lieu de stockage sécurisé appelé ISDD (installation de stockage de déchets dangereux). <u>4% d'autres matériaux : éliminés</u> Verre, plastiques, métaux,... doivent être jetés car, s'ils sont collés ensemble, il ne sont plus recyclables.	Recyclage Valorisation énergétique

3. SAINT-MARTIN-DE-CRAU

a) LES DECHETS NON DANGEREUX

	COMMUNE	FLUX	CENTRES DE TRI	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS NON DANGEREUX	SAINT-MARTIN-DE-CRAU	ENCOMBRANTS	COVED 30900 NIMES ou 26230 ROUSSAS	Les encombrants sont démantelés, puis transformés en granulats pour revalorisation bois ou plastique	Recyclage hors métaux
			SUEZ 30127 BELLEGARDE		enfouissement
		BOIS	Centre de valorisation du bois 13310 SAINT MARTIN DE CRAU	Le bois est broyé et sert à la fabrication de panneaux de particules, de meubles	Recyclage 100 %
		METAUX / FERRAILLE	AUBORD RECYCLAGE 30620 AUBORD	Les métaux sont broyés, puis conditionnés pour l'usage industriel des fonderies et aciéries. Celles-ci vont ensuite fondre et mouler de nouveaux outils qui serviront à la production industrielle classique et ainsi éviter de nouvelles extractions de minerais coûteuses et très polluantes.	Recyclage métaux 100 %
		VERRE	OI MANUFACTURING 30310 VERGEZE	Le verre est trié, broyé et transformé en calcin calibré à la demande des verriers pour refaire des emballages en verre (bouteilles, bocaux...)	Recyclage
		PLATRE	Centre de recyclage RECYGYPSE 34770 LESPIGNAN	Le plâtre est broyé puis utilisé pour la fabrication de plaques, carreau et enduits à base de plâtre. Il peut être également utilisé pour fabriquer du ciment	Valorisation matière
		VEGETAUX	SEDE ENVIRONNEMENT 13150 TARASCON	Les végétaux sont broyés et servent à la fabrication de compost pour amendement de cultures agricoles	Valorisation agronomique
		PAPIER / CARTON	DELTA RECYCLAGE Groupe PAPREC 13500 MARTIGUES	Le carton est changé en pâte à papier puis transformé en bobines de fibre cellulosique	Recyclage
		TEXTILE LINGE CHAUSSURES	LE RELAIS (Saint-Martin-de-Crau)	Les articles en bon état sont distribués à des associations caritatives, ou revendus Les autres articles peuvent être valorisés sous différentes formes (transformation en chiffon d'essuyage, effilochés et transformés en feutrine pour servir d'isolation sonore ou thermique, ...) ou éliminés s'ils ne sont pas récupérables.	Recyclage Réemploi
		INERTES / GRAVATS	DELTA RECYCLAGE CSDU 3 13310 SAINT MARTIN DE CRAU & MAURIN BETON 13270 FOS	Les gravats sont concassés et recyclés en remblai pour voirie routière ou BTP	Recyclage

	COMMUNE	FLUX	CENTRES DE TRI	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS NON DANGEREUX	SAINT-MARTIN-DE-CRAU	CAPSULES ALUMINIUM type NESPRESSO	SUEZ Jas de Rhodes 13170 LES PENNES MIRABEAU	Le marc de café, à l'intérieur des capsules est composté. La capsule est recyclée.	Recyclage
		MOBILIER VALORISABLE	Centres de préparation Eco-mobilier	<u>Bois</u> Le bois peut servir à fabriquer des panneaux de particules et ainsi redevenir un meuble <u>Mousse</u> La mousse d'un matelas peut être récupérée pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo <u>Rembourrés</u> Les canapés peuvent être broyés pour servir de combustible dans les cimenteries <u>Plastiques</u> Le plastique d'une chaise peut servir à fabriquer des tuyaux	Recyclage
		HUILE VEGETALE	MAURIN SAS 84140 MONTFAVET	L'huile alimentaire est régénérée est utilisée en éco-carburant	Régénération
		PNEUS	SUEZ PROVENCE VALORISATION 13800 ISTRES	Les pneus sont broyés et recyclés en granulats pour réemploi	Granulats pour réemploi

b) LES DECHETS DANGEREUX

	COMMUNE	FLUX	CENTRES DE TRI	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS DANGEREUX	SAINT-MARTIN-DE-CRAU	DEEE	ECOLOGIC	Les déchets d'équipements électriques et électronique sont démantelés et dépollués. Les matériaux extraits (fer, cuivre, inox, aluminium, métaux précieux, plastique...) sont ensuite envoyés dans des filières spécifiques pour être valorisées en matière première secondaire.	Valorisation Recyclage
		DECHETS SPECIFIQUES	SPUR ENVIRONNEMENT puis SOLAMAT MEREX 13340 ROGNAC	Les produits particulièrement polluants tels que les peintures, les acides, les solvants, les produits phytosanitaires font l'objet d'une valorisation énergétique (combustible pour cimenterie) Les métaux sont recyclés	Valorisation énergétique Recyclage
		HUILES MINERALES	FAURE 13130 BERRE L'ETANG	Les huiles usagées sont des huiles minérales ou synthétiques, devenues inaptes après usage à l'emploi auxquelles elles étaient destinées. On distingue : - les huiles industrielles noires : huiles de procédé, huiles de trempe, huiles de laminage... - les huiles industrielles claires : huiles de transformateurs, huiles hydrauliques, huiles de turbines.... - les huiles de vidange moteur. En raison de leur caractère extrêmement polluant vis à vis du sol et de l'eau, les huiles usagées sont classées dans la catégorie des Déchets dangereux. Il existe deux filières de traitements principales : La valorisation énergétique par incinération en cimenterie, et la régénération par « reraffinerie ».	Valorisation énergétique Régénération
		LAMPES / NEONS	RECYLUM	Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole "poubelle barrée", signifiant qu'elles ne doivent être jetées ni avec les déchets ménagers, ni dans le conteneur à verre. Tubes fluorescents (néons), lampes fluo-compactes, lampes à Led, lampes dites "techniques" (lampes sodium haute pression, lampes à iodure métallique,...), elles sont toutes recyclables ! <u>87% de Verre : recyclé</u> Le verre est la matière recyclable la plus importante. Il constitue l'essentiel du poids des lampes. Sous une forme broyée appelée calcin, il est utilisé dans la fabrication de produits neufs (tubes fluorescents, abrasifs, isolants...) <u>5% de métaux : recyclés</u> Fer, aluminium, cuivre composent notamment les contacts et culots des lampes. On les réutilise pour produire d'autres objets. Par exemple, des cadres de vélos, des pièces automobiles ou même des boules de pétanque !	Recyclage Valorisation énergétique

	COMMUNE	FLUX	CENTRES DE TRI	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS DANGEREUX	SAINT-MARTIN-DE-CRAU	LAMPES / NEONS	RECYLUM	<p><u>2% de Plastique : incinéré</u> Le plastique contenu dans les lampes n'est pas recyclé à ce jour. Il est incinéré pour être transformé en énergie. C'est ce qu'on appelle la valorisation énergétique.</p> <p><u>2% de Poudres fluorescentes mercurisées : neutralisées</u> L'intérieur des tubes fluorescents et des lampes basse consommation contient des terres rares et du mercure, présent en infime quantité (0,005%). Ce dernier est capté et neutralisé dans un lieu de stockage sécurisé appelé ISDD (installation de stockage de déchets dangereux).</p> <p><u>4% d'autres matériaux : éliminés</u> Verre, plastiques, métaux,... doivent être jetés car, s'ils sont collés ensemble, il ne sont plus recyclables.</p>	Recyclage Valorisation énergétique
		CATOUCHES DE TONER USAGEES	SUEZ ENVIRONNEMENT	<p>Les encres et résidus sont de plus en plus récupérés pour être valorisés (par séparation des composés).</p> <p>Les cartouches de toners d'imprimantes peuvent, une fois vides, être réutilisées. Certaines entreprises se sont spécialisées dans la remise en état, le remplissage et la revente de ces cartouches.</p> <p>La valorisation énergétique des encres : l'incinération dans des installations spécifiques avec récupération d'énergie reste le mode de traitement dominant.</p>	Valorisation Recyclage

4. LES SITES DE BOULBON ET TARASCON

a) LES DECHETS NON DANGEREUX

	VILLE	FLUX	CENTRES DE TRI	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS NON DANGEREUX	BOULBON & TARASCON	ENCOMBRANTS	SUEZ Environnement		I.S.D.N.D. (Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux) 30127 BELLEGARDE ou 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE
		BOIS	Suez Environnement à 30320 MARGUERITES ou 84320 ENTRAIGUES SUR LA SORGUE	Le bois est broyé et sert à la fabrication de panneaux de particules, de meubles	Recyclage 100 %
		METAUX / FERRAILLE	PURFER 30210 LEDENON	Les métaux sont broyés, puis conditionnés pour l'usage industriel des fonderies et aciéries. Celles-ci vont ensuite fondre et mouler de nouveaux outils qui serviront à la production industrielle classique et ainsi éviter de nouvelles extractions de minerais coûteuses et très polluantes.	Recyclage métaux 100 %
		VERRE	OI MANUFACTURING 30310 VERGEZE	Le verre est trié, broyé et transformé en calcin calibré à la demande des verriers pour refaire des emballages en verre (bouteilles, bocaux...)	Recyclage
		PLATRE	Centre de recyclage RECYGYPSE 34770 LESPIGNAN	Le plâtre est broyé puis utilisé pour la fabrication de plaques, carreau et enduits à base de plâtre. Il peut être également utilisé pour fabriquer du ciment	Valorisation matière

b) LES DECHETS DANGEREUX

VILLE	FLUX	CENTRES DE TRI	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS NON DANGEREUX BOULBON & TARASCON	VEGETAUX	ECOVAL 30 30300 BEAUCAIRE	Les végétaux sont broyés et servent à la fabrication de compost pour amendement de cultures agricoles	Valorisation agronomique
	PAPIER / CARTON	ECOVAL 30 30300 BEAUCAIRE	Le carton est broyé, puis changé en pâte à papier pour être transformé en bobines de fibre cellulosique	Recyclage par Paprec
	TEXTILE LINGE CHAUSSURES	TEEF 13150 TARASCON	Les articles en bon état sont distribués à des associations caritatives, ou revendus Les autres articles peuvent être valorisés sous différentes formes (transformation en chiffon d'essuyage, effilochés et transformés en feutrine pour servir d'isolation sonore ou thermique, ...) ou éliminés s'ils ne sont pas récupérables.	Recyclage Réemploi
	INERTES / GRAVATS	Sté CREAVIE 30510 GENERAC	Les gravats sont concassés et recyclés en remblai pour voirie routière ou BTP	Recyclage
	CAPSULES ALUMINIUM type NESPRESSO	SUEZ Jas de Rhodes 13170 LES PENNES MIRABEAU	Le marc de café, à l'intérieur des capsules est composté. La capsule est recyclée.	Recyclage
	MEUBLES	Centres de préparation Eco-mobilier	<u>Bois</u> Le bois peut servir à fabriquer des panneaux de particules et ainsi redevenir un meuble <u>Mousse</u> La mousse d'un matelas peut être récupérée pour faire des panneaux isolants ou des tatamis de judo <u>Rembourrés</u> Les canapés peuvent être broyés pour servir de combustible dans les cimenteries <u>Plastiques</u> Le plastique d'une chaise peut servir à fabriquer des tuyaux	Recyclage
HUILE VEGETALE	CHIMIREC 30300 BEAUCAIRE	L'huile alimentaire est régénérée est utilisée en éco-carburant	Régénération	

	VILLE	FLUX	CENTRES DE TRI	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS DANGEREUX	BOULBON & TARASCON	DEEE	ECOSYSTEMES	<p>Les déchets d'équipements électriques et électronique sont démantelés et dépollués.</p> <p>Les matériaux extraits (fer, cuivre, inox, aluminium, métaux précieux, plastique...) sont ensuite envoyés dans des filières spécifiques pour être valorisées en matière première secondaire.</p>	Valorisation Recyclage
		DECHETS SPECIFIQUES	ECODDS ou CHIMIREC 30300 BEAUCAIRE	<p>Les produits particulièrement polluants tels que les peintures, les acides, les solvants, les produits phytosanitaires font l'objet d'une valorisation énergétique (combustible pour cimenterie)</p> <p>Les métaux sont recyclés</p>	Valorisation énergétique Recyclage
		HUILES MINERALES	CHIMIREC 30300 BEAUCAIRE & SEVIA 13340 ROGNAC	<p>Les huiles usagées sont des huiles minérales ou synthétiques, devenues inaptes après usage à l'emploi auxquelles elles étaient destinées.</p> <p>On distingue :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les huiles industrielles noires : huiles de procédé, huiles de trempe, huiles de laminage... - les huiles industrielles claires : huiles de transformateurs, huiles hydrauliques, huiles de turbines.... - les huiles de vidange moteur. <p>En raison de leur caractère extrêmement polluant vis à vis du sol et de l'eau, les huiles usagées sont classées dans la catégorie des Déchets dangereux.</p> <p>Il existe deux filières de traitements principales : La valorisation énergétique par incinération en cimenterie, et la régénération par « reraffinerie ».</p>	Valorisation énergétique Régénération
		CATOUCHES DE TONER USAGEES	COLLECTORS	<p>Les encres et résidus sont de plus en plus récupérés pour être valorisés (par séparation des composés).</p> <p>Les cartouches de toners d'imprimantes peuvent, une fois vides, être réutilisées. Certaines entreprises se sont spécialisées dans la remise en état, le remplissage et la revente de ces cartouches.</p> <p>La valorisation énergétique des encres : l'incinération dans des installations spécifiques avec récupération d'énergie reste le mode de traitement dominant.</p>	Valorisation Recyclage

	VILLE	FLUX	CENTRES DE TRI	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS DANGEREUX	BOULBON & TARASCON	BATTERIES	GDE 30620 AUBORD	<p>Les batteries sont vidées de leur acide qui est traité par neutralisation dans des centres spécialisés. Le plomb et le plastique sont broyés puis séparés. Le plomb est fondu puis affiné pour être recyclé. Le polypropylène contenu dans l'enveloppe plastique est lavé puis granulé afin de rentrer dans la constitution de nouvelles matières plastiques.</p> <p>Il existe trois filières de traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la filière hydrométallurgique complétée par des voies pyrométallurgiques en fonction des éléments à valoriser, - la filière pyrométallurgique, - la filière thermique (pyrolyse, distillation complétée par de la pyrométallurgie et/ou de l'hydrométallurgie hors site si nécessaire). 	Valorisation
		ACCUMULATEURS PILES	SCRELEC	<p>Leur traitement permet de valoriser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le nickel, - le cadmium, - le zinc (sous forme oxydée ou métallique), - le manganèse (sous forme de ferro-manganèse ou d'oxyde de manganèse), - le fer (sous forme de ferromanganèse ou de ferrailles), - le mercure (après distillation et affinage, sous forme de métal purifié liquide). 	Valorisation

	VILLE	FLUX	CENTRES DE TRI	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS DANGEREUX	BOULBON & TARASCON	LAMPES / NEONS	CHIMIREC 30300 BEAUCAIRE	<p>Les lampes qui se recyclent ont des formes très variables, mais elles portent toutes le symbole "poubelle barrée", signifiant qu'elles ne doivent être jetées ni avec les déchets ménagers, ni dans le conteneur à verre.</p> <p>Tubes fluorescents (néons), lampes fluo-compactes, lampes à Led, lampes dites "techniques" (lampes sodium haute pression, lampes à iodure métallique,...), elles sont toutes recyclables !</p> <p><u>87% de Verre : recyclé</u></p> <p>Le verre est la matière recyclable la plus importante. Il constitue l'essentiel du poids des lampes. Sous une forme broyée appelée calcin, il est utilisé dans la fabrication de produits neufs (tubes fluorescents, abrasifs, isolants...)</p> <p><u>5% de métaux : recyclés</u></p> <p>Fer, aluminium, cuivre composent notamment les contacts et culots des lampes. On les réutilise pour produire d'autres objets. Par exemple, des cadres de vélos, des pièces automobiles ou même des boules de pétanque !</p> <p><u>2% de Plastique : incinéré</u></p> <p>Le plastique contenu dans les lampes n'est pas recyclé à ce jour. Il est incinéré pour être transformé en énergie. C'est ce qu'on appelle la valorisation énergétique.</p> <p><u>2% de Poudres fluorescentes mercurisées : neutralisées</u></p> <p>L'intérieur des tubes fluorescents et des lampes basse consommation contient des terres rares et du mercure, présent en infime quantité (0,005%). Ce dernier est capté et neutralisé dans un lieu de stockage sécurisé appelé ISDD (installation de stockage de déchets dangereux).</p> <p><u>4% d'autres matériaux : éliminés</u></p> <p>Verre, plastiques, métaux,... doivent être jetés car, s'ils sont collés ensemble, il ne sont plus recyclables.</p>	Recyclage Valorisation énergétique

8. LES COLLECTES SUR LA COMMUNE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

1. LES DECHETS COLLECTES EN PORTE A PORTE

a) LES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES					
COMMUNE	MODE DE COLLECTE	SECTEURS ET FREQUENCE DE COLLECTE		COLLECTEUR	CENTRE DE TRAITEMENT
SAINTES-MARIES DE-LA-MER	Collecte en bacs roulants individuels ou points de regroupement, par secteurs à partir de 5h	<u>Centre-ville et périphérie</u> : 7 jours sur 7	<u>Hors agglomération Mas en campagne</u> hors période estivale : 3 fois / semaine mi-saison : 4 fois par semaine période estivale : 7 jours sur 7	SAS NICOLLIN Camargue	Centre de stockage de : 30127 BELLEGARDE

2. LES DECHETS COLLECTES EN POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

a) EMBALLAGES RECYCLABLES, VERRE, PAPIER, TEXTILE

FLUX	MODE DE COLLECTE	JOUR DE COLLECTE	COLLECTEUR	CENTRE DE TRI
EMBALLAGES RECYCLABLES	24 PAV	en fonction du remplissage	SAS Nicollin Camargue	Delta Recyclage Groupe Paprec 34130 LANSARGUES
VERRE	36 PAV	Tous les 15 jours	VIAL	Verrerie O-I Manufacturing 30310 VERGEZE
PAPIER	25 PAV	en fonction du remplissage	SAS Nicollin Camargue	Delta Recyclage Groupe Paprec 34130 LANSARGUES
TEXTILE	1 PAV	en fonction du remplissage	EMMAUS	EMMAUS 13200 ARLES

3. LES DECHETS COLLECTES EN DECHETERIE DES SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

a) LES DECHETS NON DANGEREUX

	FLUX	CENTRES DE TRI	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS NON DANGEREUX	ENCOMBRANTS	SUEZ 30127 BELLEGARDE		Enfouissement
	BOIS	SUD BROYAGE RECYCLAGE 30900 NIMES	Le bois est broyé et sert à la fabrication de panneaux de particules, de meubles Les éléments en métal sont recyclés (3%) et les 7% restant sont incinérés en chaudière biomasse à Montpellier.	Recyclage hors métaux 94 % Recyclage métaux 3% Valorisation combustible 3%
	METAUX / FERRAILLE	AUBORD RECYCLAGE 30620 AUBORD	Les métaux sont broyés, puis conditionnés pour l'usage industriel des fonderies et aciéries. Celles-ci vont ensuite fondre et mouler de nouveaux outils qui serviront à la production industrielle classique et ainsi éviter de nouvelles extractions de minerais coûteuses et très polluantes.	Recyclage métaux 100 %
	VERRE	OI MANUFACTURING 30310 VERGEZE	Le verre est trié, broyé et transformé en calcin calibré à la demande des verriers pour refaire des emballages en verre (bouteilles, bocaux...)	Recyclage
	PLATRE	SUEZ 30127 BELLEGARDE		Enfouissement
	DECHETS VERTS	SEDE ENVIRONNEMENT 13150 TARASCON	Les déchets verts sont broyés et servent à la fabrication de compost pour amendement de cultures agricoles	Valorisation agronomique
	PAPIER / CARTON	Centre de tri DELTA RECYCLAGE 34130 LANSARGUES	Le carton est changé en pâte à papier puis transformé en bobines de fibre cellulosique	Recyclage
	TEXTILE LINGE CHAUSSURES	TEEF ou LE RELAIS	Les articles en bon état sont distribués à des associations caritatives, ou revendus Les autres articles peuvent être valorisés sous différentes formes (transformation en chiffon d'essuyage, effilochés et transformés en feutrine pour servir d'isolation sonore ou thermique, ...) ou éliminés s'ils ne sont pas récupérables.	Recyclage Réemploi
	INERTES / GRAVATS	Entreprise FOREST Emmanuel 13460 LES SAINTES- MARIES-DE-LA-MER	Les gravats sont concassés et recyclés en remblai pour voirie routière ou BTP	Recyclage
	HUILE VEGETALE	COLLECTO LEO 34070 MONTPELLIER	L'huile alimentaire est régénérée est utilisée en éco-carburant	Régénération

b) LES DECHETS DANGEREUX

	FLUX	CENTRES DE TRI	TRAITEMENT	EXUTOIRE
DECHETS DANGEREUX	DEEE	ECOLOGIC 13087 ROUSSET	Les déchets d'équipements électriques et électronique sont démantelés et dépollués. Les matériaux extraits (fer, cuivre, inox, aluminium, métaux précieux, plastique...) sont ensuite envoyés dans des filières spécifiques pour être valorisées en matière première secondaire.	Valorisation Recyclage
	HUILES MINERALES	CHIMIREC 30300 BEAUCAIRE	Les huiles usagées sont des huiles minérales ou synthétiques, devenues inaptes après usage à l'emploi auxquelles elles étaient destinées. On distingue : - les huiles industrielles noires : huiles de procédé, huiles de trempe, huiles de laminage... - les huiles industrielles claires : huiles de transformateurs, huiles hydrauliques, huiles de turbines.... - les huiles de vidange moteur. En raison de leur caractère extrêmement polluant vis à vis du sol et de l'eau, les huiles usagées sont classées dans la catégorie des Déchets dangereux. Il existe deux filières de traitements principales : La valorisation énergétique par incinération en cimenterie, et la régénération par « reraffinerie ».	Valorisation énergétique Régénération